

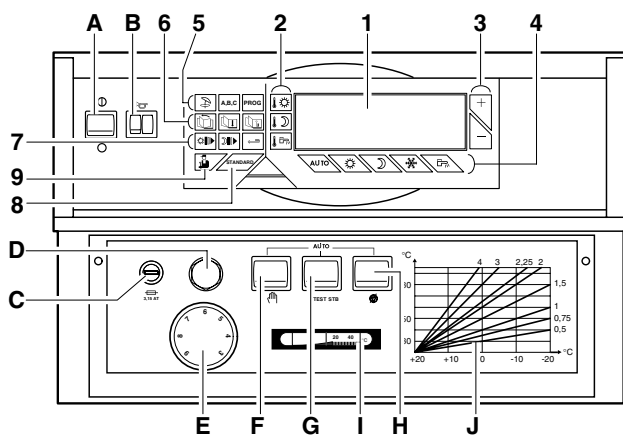
## Notice d'utilisation des chaudières à gaz

**Avvertissement :** le bon fonctionnement de la chaudière est conditionné par le strict respect des présentes instructions d'utilisation et d'entretien.

Les opérations nécessaires pour passer d'un gaz à un autre doivent être effectuées par votre installateur.

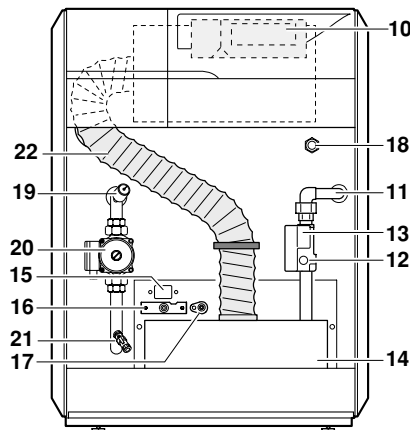
**L'installation et la première mise en service doivent être effectuées par un professionnel qualifié.**

Tableau de commande DIEMATIC Delta



8388N002

DTG E 120 FF DIEMATIC



8388N125

- |  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <p><b>A.</b> Interrupteur Marche/Arrêt avec voyant marche</p> <p><b>B.</b> Bouton de réarmement du coffret de sécurité avec voyant alarme</p> <p><b>C.</b> Fusible 3,15 AT</p> <p><b>D.</b> Thermostat de sécurité 110°C</p> <p><b>E.</b> Thermostat (30-90°C)</p> | <p><b>F.</b> Interrupteur AUTO/Manuel</p> <p><b>G.</b> Bouton poussoir Test du thermostat de sécurité</p> <p><b>H.</b> Interrupteur de coupure des pompes</p> <p><b>I.</b> Thermomètre</p> <p><b>J.</b> Courbe de chauffe (pour l'installateur)</p> | <p><b>1 à 9 :</b> voir la notice d'installation ou la notice située sous le volet du tableau</p> <p><b>10.</b> Module de commande interactif mobile</p> <p><b>11.</b> Arrivée gaz</p> <p><b>12.</b> Bloc de régulation gaz</p> <p><b>13.</b> Coffret de sécurité</p> <p><b>14.</b> Brûleur</p> | <p><b>15.</b> Viseur de flamme</p> <p><b>16.</b> Electrode d'allumage</p> <p><b>17.</b> Sonde d'ionisation</p> <p><b>18.</b> Doigt de gant</p> <p><b>19.</b> Manomètre</p> <p><b>20.</b> Circulateur</p> <p><b>21.</b> Robinet de vidange</p> <p><b>22.</b> Gaine d'amenée d'air</p> |
|--|---|--|--|

### Mise en service

- Ouvrir le robinet de barrage gaz.
- Placer les interrupteurs **F** et **H** en position "AUTO"
- Régler le thermostat **E** en position maxi.
- Placer l'interrupteur Marche/Arrêt **A** sur position Marche ①.
- Régler la régulation de façon à ce qu'il se produise une demande de chaleur : pour modifier la température de consigne de chaque circuit, ou de l'eau chaude sanitaire, ou pour modifier

les différents programmes se reporter à la notice d'utilisation du tableau DIEMATIC Delta (située dans le volet du module de commande interactif mobile (repère **10**) ou à la notice technique de la chaudière.

- Le coffret de sécurité effectue son cycle d'allumage :
  - temps d'attente
  - préventilation
  - arc d'allumage et ouverture de la vanne gaz.
- Le brûleur principal **14** s'allume.

### Extinction

Placer l'interrupteur marche/arrêt **A** sur position "Arrêt" ○.

### Régulation DIEMATIC Delta

Pour l'utilisation de la régulation se reporter à la notice réduite située dans le volet du module de commande interactif mobile (repère **10**) ou à la notice technique de la chaudière.

---

## Entretien

L'entretien et le nettoyage de la chaudière doivent être effectués obligatoirement une fois par an par un professionnel qualifié. Pour cela, il est recommandé de souscrire un contrat de maintenance auprès d'un installateur qualifié. Au cas où celui-ci ne pourrait l'assurer, il vous est possible de souscrire un contrat de maintenance auprès

d'une société de service après-vente que votre installateur ou la société De Dietrich vous auront indiquée. Le ramonage du conduit de fumée et du pot de purge attendant, doit être effectué au moins une fois par an, lors des opérations d'entretien de la chaudière.

---

## Précautions à prendre contre le gel

En cas d'arrêt du chauffage en hiver, entraînant des risques de gel (résidence secondaire par exemple), nous recommandons d'utiliser un antigel bien dosé pour éviter la

congélation de l'eau de chauffage. A défaut, vidanger entièrement l'installation (consultez votre installateur).

---

## En cas de dérangement

**Vérifications à faire avant d'appeler votre installateur :**

● **Vérifiez que les interrupteurs F et H sont en position AUTO.**

● **Le brûleur ne fonctionne pas :**

- Vérifiez les réglages du thermostat de chaudière **E** (position maxi) et de la régulation.

- Il peut s'agir d'une coupure du thermostat de sécurité par surchauffe accidentelle. Pour redémarrer la chaudière, réarmez le thermostat de sécurité **D** : retirer le capuchon de protection puis enfoncer le bouton de réarmement. Appelez néanmoins votre installateur qui remédiera à la cause de la surchauffe.

● **Le brûleur fonctionne, mais les radiateurs sont froids :**

- Purger les radiateurs et faire un appoint d'eau neuve,

- Vérifiez le bon fonctionnement de l'accélérateur,  
- S'il est souvent nécessaire de remettre de l'eau dans l'installation, appelez votre installateur.

**Lorsque vous signalez un défaut à votre installateur, indiquez-lui :**

● Le type de la chaudière,

● L'année de fabrication ; celle-ci est donnée par un code à 4 chiffres : les 2 premiers chiffres représentent l'année (06 = 1996, 07 = 1997...), les 2 derniers chiffres donnent la semaine de fabrication (01 à 52),

● Le n° de série,

● Le type de gaz utilisé.

Ces indications se trouvent sur la plaquette signalétique collée à l'intérieur de la porte de la chaudière.

---

## Garantie

Vous venez d'acquérir un appareil DE DIETRICH et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout le réseau DE DIETRICH restent bien entendu à votre disposition.

### Conditions de garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat pour la durée indiquée sur le bon de garantie joint à celui-ci.

La date d'achat doit être mentionnée par l'installateur sur le bon de garantie par l'apposition de son cachet à date.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou de l'installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un installateur professionnel).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires,
- aux dispositions particulières régissant l'installation telles que D.T.U., accords intersyndicaux, etc...
- à nos notices et prescriptions.

Notre garantie contractuelle est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie contractuelle ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.


Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

---

**De Dietrich**  
T H E R M I Q U E 

BP 30 - 57, rue de la Gare  
F - 67580 MERTZWILLER

 03 88 80 27 00 - Fax : 03 88 80 27 99  
N° IRC : 347 555 559 RCS STRASBOURG

Cachet de l'installateur :